

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 31 janvier 2020

Élections municipales 2020

Un numéro unique pour répondre aux questions des candidats

La préfecture de l'Isère activera dès le lundi 10 février 2020, un numéro de téléphone unique, dédié aux questions des candidats aux élections municipales :

04 76 60 32 86

Ce numéro de téléphone sera actif aux dates suivantes :

- Au 1^{er} tour : du 10 février au 14 mars inclus, tous les jours de 10 h à 12 h ;
- Au 2nd tour : les 16 et 17 mars, de 10 h à 12 h

Cette ligne s'adresse uniquement aux **candidats** aux élections municipales de tout le département. A partir de son ouverture, ce numéro sera le seul à même de répondre aux questions des candidats : aucune réponse ne pourra être apportée sur un autre numéro de téléphone, aussi bien en préfecture qu'en sous-préfectures.

Les informations utiles ainsi que tous les documents nécessaires à la déclaration de candidature sont en ligne sur le site Internet de la préfecture de l'Isère : www.isere.gouv.fr
Les candidats sont invités à consulter cette rubrique avant tout appel, afin de s'assurer que la réponse à leur question n'y figure pas déjà

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38